

la nouvelle
ACTION FRANÇAISE

l'avenir de l'entreprise

**pouvoir
et
liberté**

page 8

**journées
royalistes :
j – 8**

draguignan

l'armée en question

● **Faire le procès de l'armée... pour la défendre.**

Le procès de Draguignan s'est terminé par un jugement de clémence rendu par le tribunal militaire. Les gauchistes y ont vu une victoire dans leur combat antimilitariste. Les conservateurs ont dénoncé un verdict qui était, selon eux, un mauvais coup porté à l'armée. Ainsi les uns et les autres se rejoignent-ils pour porter le débat sur un faux terrain : celui de la reconnaissance ou du rejet de l'impératif de Défense.

LE PROCES DE LA BUREAUCRATIE MILITAIRE

Car le « ras-le-bol » du contingent, — soigneusement exploité il est vrai par des organisations comme la Ligue Communiste — s'en prend, non à l'idée de Défense Nationale, mais à la façon très contestable dont l'institution militaire l'incarne.

Ce procès est relativement nouveau dans notre histoire contemporaine. L'affaire Dreyfus, au début du siècle, avait été davantage une mise en cause de la justice militaire que de l'armée elle-même. La défaite de 1940, déjà, avait fait apparaître cruellement les déficiences militaires. Mais son souvenir avait été dissipé dans l'euphorie de la Libération.

Entre 1945 et 1962 l'engagement de l'armée dans les guerres coloniales avait entraîné à gauche des critiques quant au choix politique

représenté par ces guerres mais l'armée elle-même — malgré les campagnes contre la torture — n'était pas directement visée. Le problème militaire — peut-être accentué par les déchirements internes de l'armée dus à la crise algérienne — se repose à partir de 1962.

Masqué, temporairement encore, par le passage à l'arme nucléaire il réapparaît dans toute sa netteté à partir de 1966-67. Il se traduit notamment par une très nette désaffection des jeunes à l'égard de la conscription.

Pour pallier cette désaffection le pouvoir utilise divers subterfuges : réduction de la durée du service, exemptions fréquentes, octroi de divers avantages, telle l'augmentation de la fréquence des permissions. Ceci n'arrête pas pour autant la contestation. Au contraire, certaines mesures (comme l'institution du temps de coopération outre-mer substitué au service classique) aboutissent à entraîner une confusion fâcheuse entre le service militaire et des tâches qui n'ont aucun rapport avec l'impératif de Défense.

Cette confusion amène les appelés à ne plus voir la finalité de la conscription, et avait déjà provoqué les mouvements lycéens de mars-avril 1973 dont le prétexte avait été la question des sursis. Il entraîne, le malaise actuel, et général.

LA CONSCRIPTION EN QUESTION

Il est à noter que cette contestation concerne principalement l'armée de terre. La marine et l'aviation en effet, comptent une proportion relativement faible d'appelés. Mais surtout l'armée de terre cumule la conscription et un ultra-conservatisme à toute épreuve.

Les chefs de l'armée de terre se refusent absolument à laisser poser la question du rôle du service militaire dans une défense moderne. Ils refusent de voir la désaffection grandis-

sante des « bidasses » à leur égard. Ils ne cherchent même pas à rendre un peu moins idiot un service où, à quelques semaines de maniement d'armes succèdent dix mois de désœuvrement et d'ennui. Lorsqu'il y a quelques années, le gouvernement voulut faire une enquête sur la question, l'état-major répondit... qu'il n'y avait rien à répondre puisque tout allait pour le mieux dans le meilleur des mondes. Il est vrai que le maintien d'une conscription qui gonfle les effectifs fournit une justification de leur « job » aux cadres de l'armée les plus médiocres et les plus sclérosés. Et Dieu sait s'ils sont nombreux ! Sans compter qu'un appelé est souvent bien utile pour faire office de serveur lorsque le général donne une réception ou pour promener le chien de la colonelle.

De cette médiocrité, les soldats les plus prestigieux de notre armée ont eu à souffrir il n'y a pas si longtemps. Rappelons simplement que les De Lattre, Bigeard et Challe eurent à se dresser, pour mener une guerre adaptée aux conditions militaires réelles en Indochine ou en Algérie, contre les pesanteurs bureaucratiques d'une institution militaire dont les membres se souciaient davantage d'avancement ou de cabales courtelinesques que d'efficacité sur le terrain. Dans le même temps, les mandarins incapables de l'armée profitaient des guerres coloniales pour constituer un état dans l'Etat imperméable à toute réforme. Ils ont actuellement la même disposition d'esprit. Ils en périront et nous nous en ferons une raison. L'ennui c'est qu'ils risquent d'entraîner dans leur chute la notion même de Défense Nationale.

REVALORISER LA NOTION DE DEFENSE

Alors, que faire ? Il est tout d'abord indispensable de rendre perceptible aux Français la nécessité d'une armée. Pour cela, il faut donner aux appelés des choses concrètes à défendre : leur ville, leur région par exemple. D'où la nécessité de substituer progressivement à la conscription actuelle un service décentralisé. Ce service entraînera les jeunes Français par petites périodes échelonnées sur plusieurs années à défendre opérationnellement le territoire où ils vivent. Ainsi les civils, en cas de guerre, seront-ils à même d'opposer une défense de type guérilla à un envahisseur. Défense terriblement efficace comme les guerres modernes, de l'Espagne napoléonienne au Vietnam, l'ont montré. Défense qui suppose une articulation entre la hiérarchie militaire et la population civile.

Quant aux deux autres niveaux de la Défense Nationale (les unités rapides d'intervention (1) et la dissuasion nucléaire), ils doivent être renforcés. Mais ils nécessitent l'emploi accru de soldats de carrières et n'ont rien à attendre de la conscription. Encore faut-il pour qu'il y ait des vocations, que la carrière militaire ne soit pas frappée de discrédit. Ce à quoi concourent puissamment aussi bien les militaires de routine que les professionnels de l'antimilitarisme.

Arnaud FABRE

(1) Les unités rapides d'intervention sont employées soit pour une action ponctuelle sur un théâtre d'opération limité (exemple : le Tchad) soit pour retarder l'invasion du territoire national dans le cas d'une guerre classique.

ipn diffusion

bertrand renouvin	le projet royaliste	PRIX 18fr	gérard leclerc	UN AUTRE MAURRAS	PRIX 30fr
------------------------------	------------------------------------	-----------------------------	---------------------------	---------------------------------	-----------------------------

renouvin à la télé

Le vendredi 17 à 21 h 40, sur A.T. 2 (2^e chaîne) l'émission « Apostrophes » sera consacrée à la présentation du dernier livre de Bertrand Renouvin « Le Désordre établi » dans le cadre d'une controverse qui opposera l'auteur à des représentants de diverses familles politiques. Il est à noter que plusieurs des personnes pressenties ont refusé le débat craignant sans doute de s'entendre dire quelques vérités déplaisantes.

B. Renouvin
LUTTER/STOCK 2

**le désordre
ÉTABLI**

PRIX
28fr

Commande à retourner à :
L'Institut de politique nationale
B.P. 558 - 75026 Paris Cedex 01
C.C.P. : La Source 33 537-41.

éditorial

face à l'impérialisme

Chaque mois qui passe, ou presque, nous fait découvrir un nouvel aspect de l'impérialisme américain. On se souvient du visage « protecteur » de Kissinger lors de la conférence de février 1974 sur l'énergie. Il y a aussi son air de bienfaiteur public lors de sa spectaculaire tournée au Proche-Orient. Et le visage de la corruption qui fut celui de Spiro Agnew, et celui du mensonge qui fut celui de Nixon. Il y a le ton de l'éternel Kissinger lorsqu'il menace les pays arabes producteurs de pétrole d'une invasion militaire — justifiant une nouvelle fois le vocable « impérialisme » qu'on applique à la politique américaine depuis plusieurs décennies.

Ce mois-ci, ce sont des pustules qui apparaissent sur le visage des Etats-Unis : celles d'une C.I.A. qui apparaît au grand jour comme une officine de subversion mondiale, d'assassinats politiques et de corruption. On lui doit les coups d'Etat de Grèce et du Chili et la tentative d'assassinat de Mgr Makarios en juillet dernier, tandis que des listes circulent établissant la trahison de responsables politiques de nombreux pays. Telle est la subversion moderne, infiniment plus dangereuse que celle dénoncée par les spécialistes de l'anticommu-

nisme. Tel est le véritable visage de l'impérialisme, infiniment plus réel que ce « péril arabe » complaisamment dénoncé ici et là.

La raison voudrait qu'on s'en méfie, qu'on dresse des barrières devant certains investissements américains, et qu'on lutte contre l'imprégnation culturelle que nous subissons depuis trente ans. Mais voici que le nouveau pouvoir s'empresse de signer une charte de l'Atlantique par laquelle il s'aligne sur la thèse de la « solidarité atlantique ». Mais voici que, quelques semaines après la désastreuse conférence des Antilles, la diplomatie française fait un nouveau pas en arrière en admettant implicitement la thèse américaine de la solidarité des pays consommateurs de pétrole. Mais voici que les signes se multiplient d'une collaboration de plus en plus étroite — et paraît-il « sans complexe » — entre la France et l'OTAN.

Malgré les précautions de style et les astuces juridiques, malgré les visites de sous-marin et les déclarations patriotiques, le retour au protectorat américain est dans la nature du système giscardien. Tel est le péril qu'il faut conjurer, par-delà les querelles de clans et de partis.

N.A.F.

bulletin d'abonnement

Je souscris un abonnement d'essai de trois mois (20 F), 6 mois (40 F), un an (70 F), de soutien (120 F) (*)

NOM : Prénom :

Adresse :

Profession : Année de naissance :

(*) Encadrez la formule de votre choix.

C.C.P. NAF 642-31 Paris

à retourner à la naf - 17, rue des petits-champs - paris 1^{er}

l'avenir de l'ei

● Il faut redéfinir le rôle de l'entreprise, mais aussi remettre l'Etat à sa place.

Deux semaines avant le dépôt du rapport Sudreau, une organisation patronale — **Entreprise et Progrès** — fait entendre sa voix et suggère des modifications qui devraient marquer « le point de départ d'une évolution profonde ». Après ceux du C.N.J.C. (Centre National des Jeunes Cadres), de **Socialisme et Entreprise** (P.S.), des **patrons chrétiens** et du **Centre des Jeunes Dirigeants**, ce nouveau projet ajoute à la confusion tout en se révélant assez original et certainement constructif sur plus d'un point. Ce foisonnement d'idées, cette convergence de préoccupations est à plus d'un titre un élément positif. Aussi terne et banal qu'apparaisse par la suite le rapport final de la **Commission Sudreau** elle aura eu le mérite de forcer à la réflexion et à l'imagination pragmatique les principaux intéressés.

Car l'entreprise est aujourd'hui de plus en plus contestée. Contestation partielle visant tel ou tel aspect particulier, conditions techniques du travail, processus de prise de décisions, méthodes de gestion. Contestation plus globale parfois, dénonçant la prétention de l'entreprise à dominer l'ensemble de la société politique. Reconnaître une vérité à ces diverses contestations conduit à s'interroger sur la nécessaire réforme de l'entreprise. Mais faute d'avoir précisé le contenu réel du concept même d'entreprise, faute surtout d'une défini-

tion de la vie économique et de ses dimensions proprement sociales et politiques, la contestation se montre vide de sens, la « réforme » court à l'échec.

DIVERSITE DES ENTREPRISES...

Il y a en France plus de quatre cent mille entreprises (secteur du Bâtiment et des Travaux Publics exclu) et plus d'un million et demi d'établissements industriels et commerciaux. Pourra-t-on évoquer dans les mêmes termes les problèmes de « communication », de « circulation de l'information » dans les quelque six à sept cents entreprises qui emploient plus de 1 000 salariés et dans chacune des trois cent mille entreprises qui regroupent moins de dix personnes ? Sans pour autant céder à leur pouvoir de fascination, il faut parfois faire appel aux chiffres, car même entachés d'erreur ils facilitent la compréhension de la vie économique. Séduisantes et certainement exactes pour les grandes entreprises, les analyses d'un **Galbraith** sur la réalité du pouvoir dans l'entreprise ont trop souvent caché d'autres réalités plus diverses, plus complexes.

Quel rapport peut-il y avoir entre le salarié généralement très bien rémunéré de la grande firme pétrolière dont la masse salariale représente 5 % du chiffre d'affaires, et celui employé dans l'industrie textile où la masse salariale recouvre 50 % du chiffre d'affaires ? L'association capital-travail n'a plus la même signification dans un secteur à forte intensité capitaliste et dans un secteur où l'investissement est beaucoup plus faible que la masse

salariale, comme celui de l'industrie textile.

La diversité des entreprises rend aujourd'hui impossible une définition fixe et unique. Tout au long de l'histoire du développement industriel, l'entreprise a changé de forme. Mais si nombre d'entre elles évoquent encore par leur structure la simple **unité économique**, lieu de rencontre — et de conflit — pour le capital et le travail, d'autres déjà ont pris des formes plus sophistiquées. Avec la croissance, l'innovation technologique, la complexité accrue des tâches, est née l'**organisation**, se situant au-delà du pouvoir économique et du travail productif ; l'entreprise est devenue un système social autonome, avec sa répartition des tâches, ses règles propres de fonctionnement. En tant qu'organisation économique, l'entreprise a encore évolué tendant à devenir cette **institution** qui cherche à peser sur l'orientation globale de la société. Bien proche alors de l'**unité politique**, sa pure fonction économique peut paraître secondaire. Il n'en est rien, ses objectifs restant logiquement subordonnés à la seule **nécessité économique**.

Ce schéma de développement n'est pas absolu et recouvre de nombreuses phases intermédiaires. Il est même frappant de constater combien restent nombreuses les entreprises proches du stade originel, simples unités économiques. Mais le poids proprement politique des grandes firmes semble être en relation inversement proportionnelle avec leur nombre, l'effet d'entraînement, de **domination**, qu'elles exercent sur l'ensemble de la vie économique modèle celle-ci à leur image et la petite entreprise devient elle-même tout à la fois unité économique et institution. Les objectifs qu'elle se donne ne sont pas issus de sa propre logique mais de la société qui l'a « instituée », société elle-même orientée par les actions de puissance des grandes firmes. Et d'« instituée », l'entreprise, quelle que soit sa taille son poids économique, devient « instituante ». Elle ne subit pas passivement les pressions extérieures mais y participe, cherche à peser sur elles, confortant ainsi le système. Système qui a inscrit la mort de l'entreprise dans sa logique.

visages du capitalisme

Constamment les structures industrielles de la France se modifient. Parfois l'évolution est rapide, brutale même, tel le rapprochement des groupes Boussac et Prouvost ou encore la récente prise de participation de la famille Peugeot dans Citroën. Plus souvent ces opérations se déroulent dans le calme et la discrétion. L'actuelle atmosphère de crise leur donne une publicité intéressante car elle fait apparaître sur le devant de la scène ces hommes, ces familles qui sont les détenteurs du pouvoir dans notre société. Non point les seuls il est vrai mais ceux dont l'importance est trop souvent oubliée. Ce n'est pas le moindre mérite du récent livre de François Morin (1) que de mettre en lumière ces aspects peu connus du capitalisme français. L'intérêt de ce travail a été souligné par B. La Richardais dans ces mêmes colonnes la semaine dernière.

Deux informations en apparence anodines viennent aujourd'hui à l'appui de son analyse. La première mérite d'être citée in extenso : « Paribas réalise de bonnes affaires dans les ascenseurs. Au cours de l'exercice 1974 ce groupe bancaire a acquis 99,99 % du capital de la

société des ascenseurs Soretex. Il négocie actuellement la cession de cette participation. Soretex connaît un développement remarquable et l'opération devrait dégager une importante plus-value, indique Paribas ». (Les Informations, 6 janvier 1975). Le voilà à l'œuvre le « technocratie bancaire » forme achevée du capitalisme pour lequel une entreprise n'est jamais rien de plus qu'une éventuelle « importante plus-value ».

Deuxième exemple, celui de la Compagnie Parisienne de Banque (ex-Banque de Saint-Phalle) qui vient de céder pour une somme non négligeable, à un groupe britannique, les 50 % qu'elle détenait dans le capital de la société Pommier et Cie. Après avoir obtenu bien entendu l'autorisation du Ministère de l'Economie et des Finances.

Voilà le visage quotidien du capitalisme pour qui l'argent n'a pas d'odeur et surtout pas de patrie. Mais au fait qu'en pensent les travailleurs de Soretex ou de Pommier et Cie ?

(1) François Morin : « La structure financière du capitalisme français », 1974. Calmann-Lévy. Coll. Perspectives de l'économie française.

mort d'un

Big Chief, c'était il y a deux ans une affaire florissante. L'un des plus beaux fleurons de l'industrie du vêtement français. Entreprise totalement française dont le nom étonnant s'explique peut-être par les origines : la vente de surplus américains. Depuis cette époque, son propriétaire avait fait du chemin : affaire en croissance continue, affichant de bons résultats. **Big Chief** occupait plus de mille personnes dans la région de la Roche-sur-Yon. Aujourd'hui ces mêmes personnes occupent l'usine, sans grand espoir. Car l'entreprise est en cessation de paiements, un mandataire de justice a été désigné pour chercher une solution et celle-ci ne semble pas aisée.

Histoire banale, quotidienne ? La mort de leur entreprise, pour des travailleurs, c'est souvent

ntreprise

par p. d'aymeries

... MAIS EMPRISE DE L'ETAT

Car paradoxalement, l'entreprise n'est plus le lieu central de la société, la **clé de voûte du système**. L'activité de travail n'occupe plus l'essentiel du temps des salariés. A juste titre la semaine de quarante heures a été ressentie comme un progrès immense par l'ensemble des travailleurs. La vie hors du travail cesse d'être consacrée uniquement à la reconstitution de la force de travail. Le vieux concept de loisir redevient une réalité (1). Mais la plupart des grandes décisions sociales et économiques échappent à l'entreprise elle-même : emploi, salaires, taux de l'argent, fixation des prix, autant de domaines dont la liste pourrait être poursuivie, où l'entrepreneur individuel doit aujourd'hui se soumettre à des décisions venues de l'extérieur. **L'Etat a remplacé l'entreprise en tant que lieu central de la société.**

Cependant, affirme Claude Bruaire, « le rôle du politique n'est ainsi reconnu en économie que pour devenir exorbitant au point d'être exclusif. L'Etat n'intervient plus, il domine. Domination qui annonce, cependant, sa défaite. Défaite de son sens de sa destination propre. Car l'économie n'est asservie à l'Etat que si le politique est subordonné à l'économique. Subordination qui inverse l'ordre des choses, ruine la logique de l'existence. Où l'Etat n'est qu'instrument de l'économie pour confondre sa raison politique avec la nécessité d'un système de production et de consommation, son œuvre de justice, sa fonction de liberté sont délaissées au profit de l'efficacité technique. » (2)

Alors, réformer l'entreprise, ou réformer l'Etat ?

Question nécessairement préalable à toute velléité de réforme de l'entreprise, dont on sent trop bien aujourd'hui qu'elle peut parfaitement, au-delà des bonnes intentions, consacrer la mort définitive de l'entreprise.

Remettre l'entreprise à sa place, et remettre l'Etat à sa place. Changer les structures de l'entreprise, et celles de l'Etat. Réformes indissociables.

(1) Elle-même fortement orientée par les actions de puissance exercées par les entreprises. (Cf. « Arsenal » n° 8, juillet-août 1973).

(2) Claude Bruaire, *La raison politique*, Fayard, 1974.

VIVRE... ET TRAVAILLER DEMAIN

● Un rapport qui propose une décentralisation industrielle.

« Comme dans toutes les sociétés industrielles qui ont vu leur population agricole diminuer au profit d'autres activités, le passage à l'urbanisation n'a pas été exempt d'erreurs dans notre pays : séparation étanche entre vie urbaine et vie rurale, fixation de densités humaines excessives dans les zones industrielles liées aux ressources du sol, hypertrophie de la capitale (...). Tous ces bouleversements se rejoignent sur un point : au lieu de libérer l'homme des servitudes anciennes pour en faire un sujet actif de son histoire ils l'ont enchaîné à une mécanique dépersonnalisée ». S'élevant à juste titre contre « l'écrasement de la vie », dénonçant en termes précis et adaptés à la réalité profonde de notre société cette « impasse mortelle », cette « fatalité »-alibi, Michel Giraud, dans le dernier numéro d'« Arsenal » (1), posait sans aucun doute l'un des problèmes majeurs de notre civilisation. « Echapper à l'enfer urbain », « faire renaître la vie », ce ne sont plus seulement des idées, des propositions taxées abusivement de néo-rousseaisme, c'est réellement une vision prémonitrice propre à convaincre ceux-là mêmes qui cherchent à s'affranchir d'une vie abrutissante.

UNE VOLONTE POLITIQUE

Vision anticipatrice, projet politique surtout, dont le bien-fondé est aujourd'hui concrètement reconnu. En effet, « il est inadmissible d'accepter que 90 % de la population soient urbanisés à la fin du siècle » estime le récent rapport d'une commission créée en novembre 1973, à l'initiative de M. Charbonnel (2), afin d'étudier les problèmes posés par l'implantation d'unités industrielles en milieu rural (3).

Cette commission est présidée par M. Chavannes — le P.D.G. de la firme Leroy-Sommer qui a elle-même créé trois ateliers (20, 30 et 50 personnes) en Lozère. Elle s'est attachée à démontrer, exemples précis à l'appui, qu'un renversement de la tendance actuelle était possible : affirmer « l'industrialisation ne peut être

qu'une activité secondaire en milieu rural » est l'une de ces idées reçues sans fondement réel et surtout excessivement néfaste pour l'avenir du pays. S'efforçant de chiffrer les effets négatifs directs de la surconcentration des hommes dans quelques grosses agglomérations, insistant à juste titre sur le fait que « le dépeuplement des campagnes représente un coût économique dont on sous-estime généralement l'importance », abordant enfin le problème social et humain posé par l'exode rural, un tel rapport fait œuvre utile.

Il va plus loin et propose une décentralisation, apte à faire renaître les zones rurales qui aujourd'hui se vident de leur population active au profit de mégaloïdes isolées dont le procès n'est plus à faire.

Il faudrait citer dans sa totalité ce rapport intelligent et constructif, reprendre point par point ses propositions concrètes en matière de réglementations, de mesures économiques et financières à court et moyen terme. On en retiendra dès à présent une vision de l'entreprise qui rejoint les préoccupations actuelles sur son visage, son avenir. C'est à une véritable redéfinition de l'entreprise que nous invite la Commission Chavannes. Vouloir privilégier les petites unités à taille humaine, le cadre de vie des salariés, leur possibilité d'une meilleure adaptation au reste de la population est loin d'être une utopie et peut au contraire coïncider heureusement avec une productivité accrue due à l'amélioration des relations humaines au sein de l'entreprise.

La lecture de ce rapport se révèle ainsi indispensable au même titre qu'une relecture attentive de ce numéro d'« Arsenal » qui nous incitait à œuvrer pour « vivre demain » en « sujets actifs de notre histoire ». Perspective encore élargie par la Commission Chavannes précisant que toutes ses propositions « n'ont de sens que si elles sont effectivement sous-tendues par une volonté politique clairement affichée ».

(1) ARSENAL n° 9, janvier 1974, 17, rue des Petits-Champs, 75001 PARIS.

(2) M. Charbonnel était alors ministre du Développement industriel et scientifique.

(3) Rapport présenté à la presse le 6 janvier 1975. Cf. « Le Monde » et « Les Echos » du 7 janvier 1975. Le rapport est en cours d'impression et sera disponible fin janvier à la « Documentation française », 31, quai Voltaire.

entreprise

plus que la seule perte d'un emploi. Parce qu'un homme n'a pas d'héritier, parce qu'arrivé à l'âge de 60 ans il ne supporte plus les lourdes responsabilités quotidiennes de chef d'entreprise-proprétaire, il décide de passer la main et de vendre son entreprise. Fait de plus en plus courant à l'heure actuelle. Un groupe américain se porte acquéreur, et pour une fois les Pouvoirs Publics réagissent, refusent la prise de participation étrangère dans la première affaire française de confection féminine après Cacharel. Encore faut-il avoir les moyens de sa politique ! La « solution française » fut introuvable.

Dès lors les difficultés apparaissent au grand jour ; l'entreprise essoufflée par une croissance trop rapide se heurte à de graves problèmes

financiers. Un groupe hollandais est contacté, il se réclame, l'affaire n'est plus rentable. On licencie deux cents personnes, on fait appel à un industriel français, réputé pour son dynamisme. Hélas, ce dernier donne récemment une réponse négative. Aboutissement d'une longue décadence, accélérée par les difficultés économiques actuelles, triste fin d'une entreprise qui avait grandi trop vite.

Le chômage pour un millier de personnes, était-ce vraiment ce que voulait M. Maurice Reichenbach lorsqu'il décida de vendre son entreprise pour doter sa fille et s'offrir une retraite dorée ? Pourquoi ne pas avoir envisagé 10 ans plus tôt de la céder aux travailleurs de l'entreprise ?

Association du capital et du travail, parti-

cipation effective aux décisions, intervention des travailleurs à tous les niveaux de la gestion, de telles réformes auraient pu se révéler insuffisantes pour faire face aux difficultés nées de la situation du marché. Au moins les travailleurs étaient en mesure d'assumer pleinement leur situation. Et la crainte du chômage, de la perte de son emploi et de son outil de travail, pouvaient rendre possible la nécessaire amélioration des méthodes de gestion tout autant responsables de la fin de Big Chief que la crise économique.

Responsabilité partagée par les Pouvoirs Publics parfois conscients du risque représenté par l'investissement étranger, incapables d'imaginer une politique de riposte efficace.

la critique de théâtre

Le critique : un juge qui, d'après des principes rigides et des conceptions bien arrêtées, tranche pour condamner ou acquitter. Le critique ne peut vivre que d'un théâtre d'idées et non de sensations. Il dissèque, analyse d'autant plus facilement que l'œuvre qu'on lui présente est éloignée du chant magique que devrait être le théâtre.

Notre théâtre, comme notre société, comme nous-mêmes, a perdu le sens du divin. On se tait devant le divin, on tremble, on frémit, on vit. Mais devant des idées que l'on fait tourner comme des chevaux de cirque, on peut à loisir se livrer au petit jeu de l'appréciation.

Condamner la critique, c'est condamner le théâtre tel qu'il se montre à nous aujourd'hui. Car, bien évidemment, dans le théâtre que nous voulons pour demain, il n'y aura plus de place pour elle. Elle mourra tout naturellement avec les formes desséchées d'aujourd'hui, aussi vaine et inutile qu'elles. Il n'est nul besoin de la combattre. Il faut simplement l'ignorer pour ceux qui, décidés à retrouver les origines sacrées du théâtre, quêtent le « paradis perdu ».

Celui qui se mêle de parler de théâtre doit le chanter, contribuer à sa renaissance, et pour cela ne pas faire acte de critique — c'est-à-dire de démolisseur — mais acte de bâtisseur.

A y regarder d'un peu plus près, le critique, lui, ne disparaîtra pas car il retournera à sa vocation première. En effet, à de rares exceptions près, la critique théâtrale n'existe pas ; ceux qui en font profession (curieux métier) ne sont pour la plupart que des « littéraires », d'où leur inaptitude de base à pénétrer une œuvre théâtrale. Avec eux, le théâtre est hors de question, car il dépasse, et de loin, les préoccupations des « gens de lettres ». Il est le domaine consacré par ceux qui côtoient le mystère, qui, de l'invisible, font naître des cris, des lumières, des formes qui échappent au rationnel, au raisonné. Le critique a ses raisons, le poète n'en n'a nul besoin puisqu'il possède bien davantage, et situé sur un autre plan : le sens, la prescience de la vérité, au-delà des contradictions d'esprits bien campés sur leurs mouvantes certitudes.

Pierre LIMOUSI

souscription

l'appel aux six millions

Malgré les grèves, malgré la période des fêtes, malgré la vente des vignettes et la préparation des Journées Royalistes nos lecteurs continuent à répondre avec générosité à notre souscription pour les six millions.

Que tous en soient ici très vivement remerciés : l'argent de cette souscription doit en effet nous permettre d'équilibrer cette année notre budget. Nous avons en effet à faire face aux nombreuses augmentations survenues dans tous les domaines sans compter bien sûr les frais supplémentaires engagés pour les Journées Royalistes.

Les 4 millions ont été dépassés, notre objectif n'est pas loin d'être atteint si les retardataires entendent notre appel d'aujourd'hui. Adressez vos dons à la N.A.F. (C.C.P. 642-31 Paris) en précisant « pour la souscription » - Merci à tous.

Yvan AUMONT

LES « VIGNETTES DE SOUTIEN »

Elles sont disponibles ! Elles sont imprimées en blanc sur fond rouge. Elles donnent droit à l'entrée gratuite pour les deux jours. Elles peuvent être vendues à tout le monde, même à ceux qui ne pouvant participer aux journées acceptent de soutenir notre action.

Tous nos militants, tous nos lecteurs doivent se mobiliser pour la vente de vignettes. Le bon ci-joint vous permettra de passer votre commande dès aujourd'hui, non seulement pour vous-même mais aussi pour en placer dans votre famille et auprès de vos amis. Un minimum de cinq vignettes par lecteur nous semble un objectif réalisable.

Alors au travail sans tarder !

Yvan AUMONT

JOURNÉES ROYALISTES BON DE COMMANDE DES « VIGNETTES DE SOUTIEN »

NOM :

Prénom :

Adresse :

désire recevoir vignettes de soutien à 9 F.

Je verse pour cela la somme de F en règlement de ces vignettes.

Bon à découper et à retourner à la N.A.F., 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris. C.C.P. N.A.F. Paris 642-31.



Marthe Giraud, 100 F - J. Sermet, 600 F - de Ravel, 280 F - P. Montus, 500 F - M.-D. Cordin, 30 F - Y. Leborgne, 350 F - O. Raymond, 30 F - G. du Fort, 300 F - I. Minoret, 100 F - A. Toupant, 1 000 F - Mme Gorliez, 80 F - J. Seurin, 400 F - J. Delabaude, 100 F - P. Cocquet, 300 F - G. Calmel, 20 F - P. Andrieu, 600 F - B. Delage, 50 F - D. Contini, 400 F - P. Cailleux, 30 F - L. Lambert, 500 F - G. Delahaye, 30 F - P. Montel, 300 F - Mlle Sylvestre, 20 F - M. Bazin, 1 000 F - Fortmann, 15 F - M. Berthon, 400 F - G. Bosc, 50 F - J. Martinet, 300 F - C. Heintz, 50 F - M. Marguin, 400 F - M. Astier, 10 F - O. Croizant, 800 F - M. de Keguelin, 30 F - P. Durfort, 300 F - Une royaliste de toujours, 200 F - A. Bruant, 500 F - Anonyme Tournus, 500 F - N. Viot, 600 F - A. Cazenave, 100 F - M. Velle, 300 F - Xicluna, 300 F - B. Rovel, 500 F - Eoche-Duval, 10 F - H. Rerat, 300 F - R. Louis, 30 F - I. Manteux, 600 F - contre Nouvelle Ecole, 100 F - R. Bernon, 300 F - Mme Kayser, 50 F - B. Asselineau, 500 F - Mme Zeller, 50 F - R. Martus, 400 F - Section Strasbourg, 55 F - Raguenet de Saint-Albin, 200 F - A. Langlois, 200 F - R. Fournier, 250 F - Anonyme Le Caire, 200 F - Locherer, 25 F - d'Achon, 100 F - Chauvire, 75 F - J. Giraud, 110 F - Dr Ducassy, 50 F - M. Fleury, 300 F - I. Minoret, 50 F - Bollut, 24 F - Gareil, 85 F - J. Beaume, 500 F - J. de Monneron, 200 F - Y. de Prunelé, 150 F - de Pertat, 10 F - H. de Vachon, 100 F - Vallier, 100 F - J.-M. Lack, 100 F - Simon, 30 F - Cdt Buffet, 100 F - Oudjani, 30 F - D. Mourgues, 10 F - Anonyme Charleville, 10 F.

Total de cette liste : 17 879 F.

Total précédent : 22 720 F.

Total général : 40 599 F.

rueil: j - 8

Félicitations aux unités de province qui fournissent actuellement un gros effort pour la vente de vignettes de soutien, en particulier. Nantes, Vichy, Reims, Bretagne, Bordeaux, Rouen. Rappelons que ces vignettes (vendues au prix de 9 F l'unité) permettent non seulement l'entrée gratuite pour les deux journées mais encore peuvent être vendues à tous ceux qui acceptent de soutenir notre action.

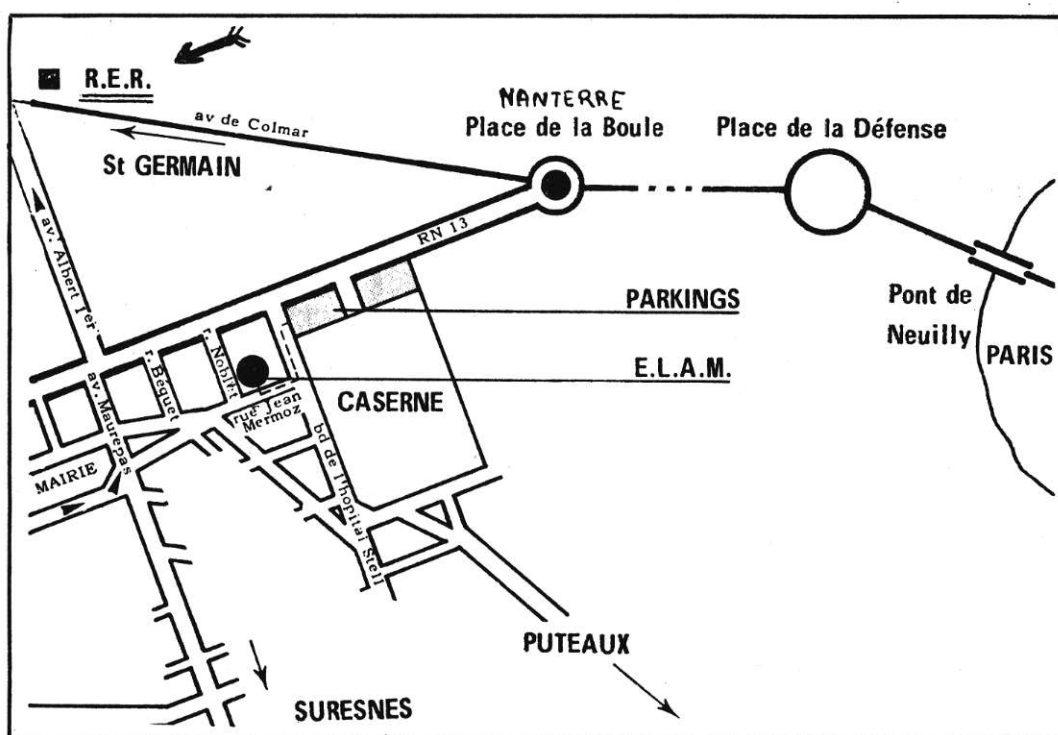
Blâme à Toulouse, Orléans, Strasbourg qui n'ont encore rien fait. Ces unités devraient tout

de même comprendre que le financement des Journées est lié à la vente des vignettes.

Militants. 8 000 affiches collées dans la région parisienne en moins de huit jours : c'est le tour de force réalisé par les militants parisiens qui sont bien décidés à poursuivre cet effort intensif jusqu'au 24 janvier. Toutes les bonnes volontés sont acceptées pour les aider : prenez contact avec les responsables en téléphonant à RIC 21-93.

Organisation. Pendant les deux Journées,

nous allons avoir besoin de « main-d'œuvre » particulière : un certain nombre de volontaires pour le contrôle à l'entrée des salles, plusieurs personnes pour l'accueil des participants, deux ou trois secrétaires pour assurer un roulement pendant toute la durée des Journées, quelques hommes à « tout faire » qui seront à la disposition des organisateurs pour assurer les liaisons. Pour toutes ces tâches nous demandons aux volontaires de se faire inscrire à l'avance en téléphonant à RIC 21 93.



Les journées royalistes auront lieu dans les salles de l'E.L.A.M., 7, rue Noblet à Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine)

pour se rendre aux journées royalistes

● La S.N.C.F. nous a accordé 20 % de réduction sur le prix du voyage aller et retour. Pour en bénéficier, il faut nous demander un ticket spécial à présenter au moment de l'achat du billet.

● En voiture partir du Pont de Neuilly - Place de la Défense - Nanterre - prendre la R.N. 13 jusqu'à Rueil.

Vastes parkings à notre disposition devant la caserne.

● Métro R.E.R. Prendre le R.E.R. à Auber ou à Etoile, descendre à Rueil-Ville.

● Autobus desservant la banlieue ouest : N° 144 A - Pont de Neuilly - Pont de Puteaux Gare de Suresnes - Rueil-Ville.

N° 158 A - La Défense - Puteaux - Nanterre - Rueil-Ville - Bougival - Louveclennes - Port Marly - Le Pecq.

PROGRAMME DES JOURNÉES ROYALISTES

Samedi 25 janvier

- 10 h 30 **Séance inaugurale.**
Présentation des « journées » par M. Yves Lemaigen, président du Comité Directeur de la Nouvelle Action Française.
« Le nouveau pouvoir face à la crise : bilan d'une expérience », par Bertrand Renouvin.
- 14 h **Forums** « Identité nationale et personnalité régionale » - « Avortement et crise de société » - « Entreprise et crise économique ».
- 15 h 30 **Forums** « Fin de l'institution scolaire » - « L'indépendance nationale aujourd'hui » - « La crise de l'intelligence » - « La monarchie comme médiation politique ».
- 17 h **Débat** « A-t-on raison de se révolter ? » avec la participation de MM. Pierre Boutang et Maurice Clavel.
- 21 h **Fête nocturne.**

Dimanche 26 janvier

- 10 h Reprise des **forums** de la première série.
- 11 h 30 Reprise des **forums** de la deuxième série.
- 15 h **Débat** « L'avenir de la France : indépendance ou supranationalité » entre plusieurs personnalités.
- 16 h 30 **Grand meeting** de clôture.

la nouvelle ACTION FRANÇAISE

Edité par la S.N.P.F.
17, rue des Petits-Champs - Paris (1^{er})
Téléphone: 742-21-93
Abonnement trois mois : 20 F
Abonnement six mois : 40 F
Abonnement un an : 70 F
Abonnement de soutien : 120 F
C.C.P. N.A.F. Paris 642-31
Directeur de la publication
Yvan AUMONT
Imprimerie Abexpress
72, rue du Château-d'Eau - Paris (10^e)

Quand Georges Bernanos rencontrait certains « petits mufles » d'une génération qui, aujourd'hui, n'en finit pas de répéter ses erreurs de jeunesse, il évitait de parler de justice. Ou bien prononçait *ustice*, de peur qu'on ne l'accuse d'y mettre une majuscule. En dépit de ces précautions, il faisait rire tout le monde. Pourtant, l'époque ne prêtait pas à rire, qui était celle de la guerre d'Espagne et de l'apogée des régimes totalitaires.

De même, le mot liberté. « Dès qu'on articule ces trois syllabes en présence d'un jeune réaliste, quelque chose se déclenche dans son larynx et il riposte d'une voix de Polichinelle : « La Liberté n'existe pas. Nous ne connaissons que les libertés » (1). Ce que Pierre Boutang qualifiait de pur sophisme car s'il y a des libertés, il faut bien qu'il y ait quelque chose de commun entre elles, une racine de la liberté (2).

LA RAISON POLITIQUE (3)

D'ailleurs, si l'on récuse la justice et la liberté, pourquoi se soucier de politique puisque l'essence même du politique est de permettre l'existence de cette justice et de cette liberté. Donc d'éliminer la violence et l'arbitraire, ce qui suppose un équilibre entre les excès contraires de la force trop grande (ou bien inemployée) et de la liberté absolue (ou de l'absence de liberté).

Il ne s'agit donc pas de choisir entre la force et la liberté, selon son goût ou sa doctrine — « réaliste » ou libertaire — mais de savoir composer les exigences, doser les éléments, nouer les rapports de telle façon que la violence ne l'emporte pas en définitive. Le pouvoir exprime cette exigence et permet la résolution pratique de l'antinomie entre la force et la liberté. Car, comme le montrait Maurras, toute liberté est un pouvoir. Et pour que ce pouvoir soit exercé, il faut qu'il dispose d'une force. Sinon la liberté disparaît au profit de la violence. L'opposition classique entre la force et la liberté se résout donc dans et par le pouvoir, dont la fonction est de donner des droits effectifs à la liberté. Donc de faire la justice, qui apparaît ainsi comme le moyen de la liberté.

Pouvoir, justice et liberté... Il ne s'agit pas ici d'un raisonnement gratuit mais bien d'une réflexion qui est au centre des débats quotidiens entre l'esprit libertaire (« trop peu de justice par trop peu de force ») et l'esprit technocratique (« trop de justice par trop de force ») qui ruinent également l'exigence de liberté et conduisent à une même violence.

D'où plusieurs conséquences :

— d'abord, la justice n'est pas une fin en soi, étant « fonction de la liberté qui donne sens à sa passion » ;

— ensuite, le pouvoir — lieu de résolution des conflits et moyen de l'existence des rapports sociaux — doit être un « juste milieu » par rapport aux premiers et un arbitre à l'égard des seconds qu'il n'invente ni ne crée ;

— enfin, et c'est maintenant une évidence, il faut un pouvoir politique, comme moyen et non comme fin, pour que règne une liberté qu'il n'a pas inventée.

LOGIQUE DE LA LIBERTE

Mais faut-il seulement un pouvoir politique ? Comment négliger l'Etat, la nation et l'histoire ? Il faut donc le pouvoir, mais il est tyrannique s'il ne sert pas l'Etat. Il faut l'Etat, mais l'étatisme ruine la réalité du pouvoir. Il faut donc la nation, mais « le nationalisme est passion contre l'Etat et contre les nations ». Ainsi, chaque pas de la raison politique est en même temps occasion de violence et risque de dérai-

raison,

justice

et

liberté

● Pouvoir, justice, liberté... Un conflit perpétuel ?

son, donc meurtre de la liberté. Aussi, pour que la liberté ne renonce pas à elle-même, faut-il vouloir toute la raison dont la politique est capable, instituer une *logique du politique* qui indique les conditions de la liberté en permettant les compositions nécessaires.

D'où trois syllogismes, où chacune des catégories politiques est tour à tour médiatrice :

— dans le *syllogisme du pouvoir*, « la nation exige et permet la relation du pouvoir à l'Etat, de l'Etat au pouvoir », exprimant les particularités historiques que nie l'étatisme et le *vouloir* qu'interdit la tyrannie ;

— dans le *syllogisme de l'Etat*, le pouvoir s'interpose entre la volonté de la nation et la raison formelle de l'Etat qui, réunies toutes deux, imposeraient un *nationalisme* destituant le politique de son autonomie ;

— dans le *syllogisme de la nation*, l'Etat vient résoudre la contradiction entre nation et pouvoir en organisant la société.

Ainsi, les catégories que les idéologies politiques s'épuisent à opposer se composent logiquement pour la liberté, en respectant l'autonomie du pouvoir, la faculté d'organisation juridique de l'Etat, le vouloir national et l'histoire particulière d'une société, tandis que l'étatisme, le nationalisme, le rationalisme et la tyrannie viennent nier les conditions de la liberté.

MENACES SUR LE POLITIQUE

Si l'autonomie du politique est la condition première de la liberté, il s'en faut de beaucoup qu'elle soit réalisée dans les sociétés moder-

nes. Deux menaces, souvent confondues, persistent en effet sur elle : l'économisme technocratique ou marxiste, et le totalitarisme des métaphysiques — chrétiennes ou non.

Nous connaissons bien la première, qui s'incarne dans nos sociétés de consommation : elle réduit la justice à une répartition sur critères techniques et dévoie le désir humain. Aussi, « le politique ne se démet de son rôle que pour précipiter la démission des hommes, la dissolution du sens dans le non-sens », au nom d'une *efficacité*, d'une *rationalité*, qui masquent une volonté passionnée de puissance. « *dans la manipulation des chiffres, la détermination des taux, la manœuvre quotidienne d'un système mouvant, flexible, c'est le façonnement, le modelage de la vie qui passionne. Et la ruse de la puissance est alors de faire croire que sa passion fascinée ne compte pas, n'impose rien, puisqu'elle va dans le même sens que la nécessité. En fait, c'est la nécessité qui devient alors le dogme d'une étrange foi.* »

Dogme qui rejoint celui des marxistes, lorsqu'ils annoncent le *dépérissement de l'Etat*. Car cette proposition « *résume la parfaite technocratie* » puisque « *quand le politique est aboli, l'organisation de la société n'est que gestion économique. Les choix politiques sont alors résolus en solutions techniques et les rapports de libertés en mécanisme régissant les choses.* ». Dès lors, il ne faut pas s'étonner que Saint-Simon soit repris par Engels montrant la *société sans classe* comme une société où « le gouvernement des hommes fait place à l'administration des choses et à la direction des opérations de production » (Anti-Dühring). Quelle que soit sa phraséologie, l'économisme, en détruisant l'autonomie du politique, ruine la liberté : les « désillusions du progrès », à l'Est comme à l'Ouest, n'ont pas d'autre cause.

Faut-il alors, pour lutter contre le « matérialisme moderne », demander au politique qu'il dise le sens de notre existence et impose au pouvoir une métaphysique ? Sans doute la métaphysique est-elle au bout de la réflexion politique, comme interrogation sur le destin de notre histoire et le sens de notre liberté. Mais appartient-il au politique de répondre à ces questions ? S'il apportait une réponse, s'il annonçait une religion, il faudrait encore qu'elle soit admise par les citoyens. La tentation — absurde — sera de les y contraindre, qui aboutit à un totalitarisme chrétien, à une nouvelle inquisition. Là encore, la négation de l'autonomie du politique débouche sur la ruine de la liberté qui, pour le chrétien, est don de Dieu.

Il faudrait avancer plus loin dans la remarquable analyse que nous donne Claude Bruaire sur les rapports entre politique et religion. Nous aurons l'occasion d'y revenir, sans doute prochainement, en approfondissant les distinctions fondamentales que Claude Bruaire établit, au-delà desquelles tout se rejoint dans une même négation de la liberté et de la justice. Ainsi, « l'ordre chrétien » et la « subversion progressiste », le technocratisme « bourgeois » et la « révolution » marxiste, le libéralisme absolu et l'étatisme effréné. Car la politique n'est que délire et violence dès lors qu'elle nie l'autonomie du politique. Telle est la véritable distinction qu'il convient d'établir au-delà de quoi, malgré les cris dissonants et les disputes théoriques, tout se trouve finalement confondu.

Bertrand RENOUVIN

(1) Georges Bernanos : *Les Grands Cimetières sous la lune*.

(2) Voir la revue *Arsenal* n° 2 : Entretien avec Pierre Boutang.

(3) Claude Bruaire : *La Raison politique* (Fayard, 1974). Souvent cité dans la *N.A.F.-hebdo*, ce livre est attentivement étudié dans nos sessions et cercles d'études. Nous n'en avons jamais donné une idée générale. C'est chose faite. Mais cet article sommaire ne peut être considéré que comme une indication à la lecture. (Sauf indication contraire, toutes les citations sont de Claude Bruaire).